



la CGT Trésor Impôts Corse du Sud

Ajaccio, le 19 Mai 2010

Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse,

Suite à notre entretien du 10 mai 2010, lors duquel nous avons évoqué les problèmes que ne manqueront pas de générer l'implantation du Service des impôts des particuliers (SIP) au parc Cunéo et la fermeture du centre régional des pensions, nous vous adressons la présente lettre.

1- Nous nous interrogeons tout d'abord sur les raisons pour lesquelles l'Assemblée de Corse n'a pas eu de réponse à sa motion en date du 13 décembre 2009.

Pour mémoire, cette motion présentée par Mme la Conseillère Maria GUIDICELLI et votée à l'unanimité le 13 décembre 2009 par les élus de Corse, avait pour objet de notifier leur désaccord sur l'implantation du SIP au parc Cunéo.

A ce jour le dossier reste en suspens, nous laissant craindre le pire ... c'est à dire l'implantation définitive de cette structure dans des locaux ne permettant de travailler dans des conditions normales (places de parking en nombre insuffisant, surface de bureau réduite, travaux réalisés à la hâte...).

De plus les usagers, citoyens d'Ajaccio et de toute la Corse du sud pour lesquels nous sommes censés rendre le meilleur service possible ne pourrons qu'être reçus dans des conditions déplorables : inaccessibilité pour les personnes âgées et à mobilité réduite (le parc étant clos par des barrières) et ascenseurs à prendre au 1^{er} étage (les locaux étant sur 4 voire 5 niveaux) ; zone d'attente limitée (20 m² pour faire patienter en moyenne 100 personnes par jour en période d'échéance)....

M. LUCIANI Paul antoine a reçu une délégation CGT Trésor Impôts en juillet 2009 afin d'évoquer les problèmes inhérents à la création du SIP et envisager si cela était possible la création d'une cité administrative. Notre discours a été compris et entendu par Mr le 1er adjoint de la ville d'Ajaccio, conscient du bien fondé de nos allégations.

Nous avons rencontré M. ISTRIA chef de cabinet de M. PANUNZI Président du Conseil Général de Corse du sud le 30 septembre 2009. Par lettre du 14 octobre 2009 M. PANUNZI nous a fait savoir qu'il « avait appelé l'attention de Mr le Directeur de Cabinet du préfet de Corse sur les difficultés que ne manquerait pas de générer la mise en œuvre du projet d'implantation du Service des Impôts des Particulier au Parc Cunéo ».

En outre 80 % des agents des départements ont signé une pétition interne que nous avons faite circuler, ayant pour titre : « La CGT ne peut accepter qu'un service public ne soit pas accessible au public ! ».

En interne, nous avons eu plusieurs audiences avec M. AGUILERA Trésorier Payeur Général de Corse du sud afin de lui faire connaître notre opposition à ce projet en proposant en outre d'autres solutions: Base d'Aspretto, Caserne Miollis, Anciens combattants... et en demandant à Mr le Trésorier de se faire le relais auprès de notre Ministère de notre désaccord.

Toutes nos propositions ont été rejetées sous des motifs divers

2- Concernant le Centre Régional des pensions (CRP), nous avons appris le 1^{er} mars 2010 la fermeture du Centre Régional des Pensions prévue fin janvier 2011. Ce centre gère les 27 589 dossiers de tous les pensionnés de Corse et emploie 6 personnes.

Sa fermeture entraînera la migration des dossiers de pensions vers un centre interrégional : Marseille.

En clair, les pensionnés n'auront plus d'interlocuteurs locaux mais devront s'adresser à des centres d'appel situés à Rennes ou Bordeaux et devront faire face à une dépense supplémentaire liée au coût de communications téléphoniques avec des délais de mise en attente souvent longs.

Non seulement la Corse perd 6 emplois (bien que reclassés), et les pensionnés perdent un service de proximité !

Lors des élections territoriales 2010, nous avons interpellé les candidats têtes de liste afin qu'ils nous apportent leur soutien dans notre refus de voir fermer le Centre. Vous nous avez répondu favorablement ainsi que Messieurs ZUCARELLI et SIMEONI.

A ce jour dans notre Administration les choses ne semblent plus aussi claires (grâce à notre mobilisation il en est certain), mais nous nous devons de ne pas relâcher notre vigilance à ce sujet car les choses ne sont en rien tranchées ni dans un sens ni dans l'autre. Nous vous demandons donc de vous joindre à notre combat et de faire en sorte de renverser la tendance en cours qui serait désastreuse pour notre Région et pour les quelques 30000 pensionnés de Corse.

Vous en remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, et l'aide que vous nous apporterez afin que nous trouvions des solutions acceptables pour les personnels et les usagers,

Veillez agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse l'expression de nos respectueuses salutations.

Le bureau CGT Trésor Impôts

Contacts :

Mme Paolini Catherine

Mme Bertrand Pascale